

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AROPA DE FRANCHECOMTE

31 juillet 2020 à huis clos

Rapport moral

1) Notre association

L'augmentation du nombre de nos adhérents se poursuit

En 2019, 754 adhérents avaient payé leurs cotisations

Cet accroissement provient des conditions offertes par les nombreux partenariats, mais surtout grâce à la mobilisation des membres de la commission développement ; sous la houlette de son manager Bernard JOURNET.

Ce dernier va vous exposer l'activité de la commission

Le développement du lien entre adhérents, de la convivialité

La partie Voyage :

Pas de voyage en 2019, ils n'ont pu être finalisés.

. La galette de rois

Une fréquentation en augmentation de 20% regroupant 250 adhérents pour les 3 départements. Force est de constater que ces demi-journées de partage donnent satisfaction et vous êtes demandeur. Les organisateurs s'en félicitent et ont compris votre message.

IMPORTANT : Une réflexion est en cours pour développer, vous proposer des rencontres de proximité avec des thèmes soit d'actualité soit des thèmes généraux comme la fiscalité, la succession...

Pour la partie communication

Notre Webmaster, Michèle PIERRET, qui a une importante activité, souvent insoupçonnée mais primordiale puisque la vie de notre site web, la communication que nous vous adressons, les diaporamas, c'est le fruit de son travail !! Grand merci à toi Michèle.

Attention Michèle va terminer ses fonctions en 2022 et terminera sa 9ème année au conseil donc plus éligible. et c'est demain !

Nous cherchons déjà un/une remplaçant(e) pour procéder à un tuilage afin faciliter la transition.

2) Les résultats financiers sont stables et bons.

Des résultats qui pour la cinquième année consécutive offrent la possibilité au conseil d'administration de décider de maintenir les cotisations 2021 à 29€ pour un adhérent individuel et à 19€ pour le conjoint.

Vous trouverez dans le rapport financier établi par André CHANET, notre trésorier, les résultats le comptes de résultat de l'exercice ainsi que le bilan au 31/12/2019. Vous trouverez également le budget prévisionnel 2020.

3) Nos partenariats

Il y a consolidation des partenariats existants et notamment avec :

Le Crédit Agricole de Franche Comté (CAFC) avec qui nous avons signé une nouvelle convention définissant de nouveaux avantages. Cette convention a permis de clarifier quelques points. D'ailleurs aucune difficulté d'application n'a été signalée à ce jour contrairement aux années passées.

Nos orientations à court ou moyen terme

1. *L'urgence d'intégrer des nouveaux bénévoles* pour participer et étoffer l'activité proposée par les commissions.

2. *Renouvellement du Conseil d'administration*

Cette assemblée est la 9ème Assemblée Générale, nos statuts autorisent un administrateur à solliciter 3 mandats de 3 ans donc 9 ans maximum.

Aussi les piliers fondateurs de l'Association qui occupent par ailleurs des postes-clés arrivent au terme de leur mandat ce qui explique que nous devons faire face à un nombre conséquent de départs d'administrateurs ces années ci.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AROPA DE FRANCHECOMTE

31 juillet 2020 à huis clos

L'an dernier Joëlle BOILLOT BLANCHARD vice-présidente et responsable de commission, Michel RUTY, mon prédécesseur, ont arrêté. Cette année, c'est Denis COUDRY, Christian THOMAS et André CHANET, notre trésorier et l'an prochain notre secrétaire Bibiane Barsot arrêtera.

Attention, je vous rappelle que notre Association ne peut vivre que si quelques uns prennent en charge son fonctionnement et la font vivre. !!

Nous lançons donc un appel à candidatures. Venez nous rejoindre !

3. Ainsi, en bon ordre de marche, nous pourrions *mieux défendre votre pouvoir d'achat* en accroissant et développant les partenariats.

4. Malgré une belle progression, *notre objectif de mille adhérents en 2020 sera difficilement atteignable.*

Sur la FRANCHE COMTE nous avons un fort potentiel d'adhérents mais un gros déficit de notoriété. *C'est pourquoi nous devons renforcer notre communication notamment externe*, mais interne également à tous les niveaux, auprès des entreprises, des organismes et vers nos adhérents potentiels via les médias (presse et radio). Un vrai challenge à relever !

Nous devons attirer les adhérents mais pour cela il faut être connu et reconnu ce qui n'est pas le cas à ce jour.

5. Pour ce faire le Conseil a mis en place une commission composée de 7 administrateurs volontaires. Objectif : développer, définir et proposer une stratégie à arrêter en conseil. Jean Marie VIVOT anime cette commission.

6. Avoir une bonne santé financière de notre association en maintenant le montant de la cotisation unitaire versée par nos adhérents.

.....
Enfin pour terminer mon rapport je dirais que nous devons avoir confiance dans notre possibilité de réussir.

Cette confiance s'adresse aussi à vous pour venir nous rejoindre comme bénévole mais aussi pour témoigner auprès de vos anciens collègues de l'intérêt qu'ils ont à venir grossir nos rangs et y trouver aussi convivialité, solidarité et plaisir.

Le Président


JP POISOT